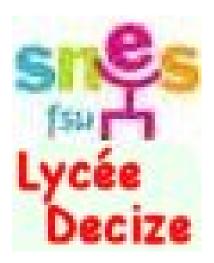
https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2343



lycée Maurice Genevoix

[Decize] Refus des fermetures liées à la réforme des Bac Pro

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Echos des établissements - Lycée Maurice-Genevoix (Decize) -



Date de mise en ligne : vendredi 21 décembre 2007

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Copyright © SNES Dijon Page 1/2

[Decize] Refus des fermetures liées à la réforme des Bac Pro

Concernant la rentrée 2008, les membres du conseil d'administration du lycée Maurice Genevoix refusent les fermetures de sections (BEP) qui semblent être projetées. D'une part, le conseil d'administration condamne le projet ministériel de passage des baccalauréat professionnels à trois ans, qui vise uniquement à faire des économies sur le dos des élèves. D'autre part il ne comprend pas que la spécificité des établissements ruraux ne soit pas prise en compte par un maintien des sections malgré les indications des communiqués du ministère : Une fermeture du BEP MPMI mettrait en péril l'existence des sections industrielles à la SEP du lycée, et celle des BEP tertiaires fragiliserait la filière STG et l'unique BTS du lycée.

Ces fermetures semblent, en fait, réalisées uniquement au motif de la faiblesse relative des effectifs (que l'administration a elle-même limité à 15 élèves par BEP). Elles sont d'autant plus inadmissibles que l'argument des effectifs est toujours évoqué pour supprimer des sections, et qu'il n'est pas retenu lorsqu'il s'agit d'en ouvrir. Pour preuve la demande d'ouverture d'une section ST2S (ex. SMS) de l'établissement est une nouvelle fois refusée alors que tous les indicateurs prouvent que cette section ferait le plein. Le bilan est le suivant : mis à part un changement d'affectation de trois heures d'enseignement en seconde, le lycée de Decize va connaître une nouvelle fois des fermetures de section et aucune ouverture.

Quel avenir veut-on dessiner pour le lycée de Decize en lui fermant toutes possibilités de developpement, avec à terme la disparition du lycée en lui interdisant de scolariser toute une partie des élèves sortant de troisième ?

Copyright © SNES Dijon Page 2/2